

Sécurité accrue du transport maritime

- Une mise à jour de la [Loi sur le pilotage](#) a été effectuée pour s'assurer que les pilotes maritimes qui contrôlent de grands navires dans les ports, détroits, lacs, rivières et autres voies navigables canadiennes possèdent une connaissance préalable des conditions locales.
- Le [Règlement sur la sécurité de la navigation et la prévention de la pollution dans l'Arctique](#) a été déposé afin de contrer efficacement les dangers uniques auxquels sont exposés les navires dans l'Arctique.
- Des investissements dans l'équipement de sécurité et dans l'infrastructure maritime ont été réalisés pour améliorer l'efficacité des opérations essentielles de ravitaillement et de réapprovisionnement dans les communautés des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nunavik et du Nunatsiavut.
- Le nombre d'inspectrices et d'inspecteurs de la sécurité maritime a été augmenté dans les communautés nordiques afin d'améliorer la sécurité des navires, de leurs équipages et de l'environnement dans l'Arctique.
- Des voies de navigation sécuritaires ont été créées dans l'Arctique pour réduire les effets potentiels de la circulation de bateaux sur la faune, respecter les zones sensibles sur le plan culturel et écologique, améliorer la sécurité de la navigation maritime et fournir un cadre pour les investissements dans le Nord.
- La couverture hydrographique moderne a été élargie dans les corridors de navigation primaires et secondaires à faible impact de l'Arctique, passant de 30,7 % à 42,6 %, pour aider les marins à naviguer en toute sécurité. De plus, 5 stations actuelles de surveillance de niveaux d'eau et des marées ont été remises à neuf.
- La couverture hydrographique des couloirs de navigation de l'Arctique a été accrue, avec environ 112 000 km² de levés, et 72 nouvelles cartes électroniques de navigation et 28 cartes papier ont été publiées.



Protection accrue des écosystèmes côtiers

- Des modifications ont été apportées à la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#) afin de mettre en œuvre des règles plus rigoureuses pour protéger les milieux marins et les espèces marines contre les effets du transport maritime.
- 331 heures de vol supplémentaires ont été effectuées avec les avions de Transports Canada dans le cadre du [Programme national de surveillance aérienne](#) pour procéder à la surveillance et au suivi de la pollution marine.
- Le [Programme national de surveillance aérienne](#) a été élargi afin d'accroître l'observation, l'analyse et l'enregistrement de la pollution marine dans les eaux nordiques du Canada, et la production de rapports sur cette pollution. Les investissements comprennent la construction toujours en cours d'un nouveau complexe comprenant un hangar d'aviation à Iqaluit, au Nunavut.
- 12 projets ont été financés grâce au [Programme sur les données environnementales côtières de référence](#) pour soutenir la collecte de données environnementales dans le cadre d'une variété de projets axés sur les écosystèmes, qui sont réalisés en collaboration avec des scientifiques, des parties prenantes, et des communautés autochtones et côtières d'Iqaluit, au Nunavut. Ces connaissances des habitats locaux et des espèces locales aideront à mieux comprendre le milieu marin au fil du temps.
- L'Aquarium de Vancouver a reçu un financement pour étudier la présence des microplastiques dans l'océan Arctique et leurs effets sur la vie marine.
- Une collaboration a été établie entre des partenaires inuits et le comité de sûreté des voies navigables de l'île Victoria afin de déterminer les mesures d'atténuation et de gestion des activités des navires.



Amélioration de la prévention et de l'intervention en cas d'incidents maritimes

- Un centre régional des opérations en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 a été mis sur pied dans la région du Centre de la Garde côtière canadienne afin d'améliorer la sensibilisation maritime, l'intervention environnementale et la capacité de recherche et sauvetage dans l'Arctique.
- 134 sites éloignés des Services de communication et de trafic maritimes ont fait l'objet d'une modernisation, et 91 liaisons de secours ont été installées à l'échelle du pays, y compris dans l'Arctique, pour couvrir de plus grandes zones et fournir des communications de plus grande qualité aux marins qui se trouvent dans les secteurs isolés.
- Le nombre d'agentes et agents formés et certifiés dans le centre des Services de communication et de trafic maritimes d'Iqaluit a été augmenté, ce qui renforce la réponse du gouvernement fédéral à toutes les urgences maritimes et accroît notre capacité à réglementer la circulation de bateaux.
- La saison opérationnelle annuelle de la Garde côtière canadienne dans l'Arctique a été prolongée afin de soutenir les marins avant le début et après la fin de la saison de navigation.
- Les programmes locaux de recherche et de sauvetage ont été élargis afin de réduire les délais d'intervention et de mieux soutenir les communautés côtières du Nord en cas d'incidents maritimes.
- La première station d'embarcations de sauvetage côtier à Rankin Inlet, au Nunavut - la première station dans l'Arctique - a été ouverte. Son personnel est composé de personnes du milieu étudiant inuit de niveau postsecondaire qui travaillent sous la supervision d'un officier expérimenté de la Garde côtière canadienne.



La collaboration avec les Inuits, les peuples autochtones et les communautés côtières a été accrue.



- Le [système de sensibilisation accrue aux activités maritimes \(SAAM\)](#), une plateforme Web, a été conçu conjointement avec le Comité des chasseurs et des trappeurs de Tuktoyaktuk, l'Organisation de chasseurs et de trappeurs d'Ekaluktutiak, le gouvernement du Nunatsiavut et 10 autres groupes à l'échelle du pays, pour fournir des données sur la circulation maritime et l'environnement en temps quasi réel, afin d'aider à améliorer la sécurité maritime, la surveillance et la protection de l'environnement, et la gestion des activités liées aux voies navigables. À ce jour, près de 600 permis ont été délivrés à des partenaires autochtones, à des communautés côtières et à des parties prenantes dans l'ensemble du Canada.
- Un projet a été mené avec les Inuits, les parties prenantes du secteur maritime, les équipes de recherche et les administrations maritimes à Cambridge Bay, au Nunavut, où un avis aux navigateurs informe les brise-glaces lorsque des membres des communautés locales se déplacent sur les voies navigables gelées pour chasser le caribou.
- Un avis aux navigateurs dans la mer de Beaufort et dans le golfe d'Amundsen dans la région désignée des Inuvialuit, dans les Territoires du Nord-Ouest, a été publié. Il vise à réduire au minimum les risques de collision avec des navires et les impacts potentiels du bruit sous-marin sur les bélugas et les baleines boréales.
- 18 communautés côtières ont reçu un financement pour permettre l'achat de bateaux et d'équipement de recherche et de sauvetage afin d'améliorer leur capacité de sécurité maritime à l'échelle locale.
- Plus de 240 étudiantes et étudiants ont terminé le [Programme de formation dans le domaine maritime](#) offert par le Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium, le seul fournisseur de formation dans le Nord, qui aide à réduire les obstacles à la formation dans le domaine maritime pour les groupes sous-représentés, comme les Inuits, les Premières Nations, les Métis, les femmes et la population du Nord.